

COMMUNIQUÉ

D'INFORMATION SUR LES MODALITES DE REMBOURSEMENT DES DEPOTS DES SOUSCRIPTEURS AU CAPITAL DE « ICTUS BANK »

La Conférence Episcopale du Bénin porte à la connaissance de toutes les personnes qui ont effectué un dépôt à la Banque Atlantique pour souscrire au capital d'une structure en création dénommée par erreur « Ictus Bank » qu'elle procède à leur remboursement à compter du 1^{er} septembre 2022.

Cette opération exigée par l'autorité de régulation découle de l'annulation de l'avis d'appel public à l'épargne lancé le 14 juillet 2022.

Toute personne concernée par le présent communiqué est priée de se rapprocher de la notaire Maître Véronique DEGUENON AKANKOSSI en charge de l'opération à l'adresse suivante :

Société Civile Professionnelle « Maître Véronique AKANKOSSI DEGUENON & Maître Astrid O. DEGUENON » notaires associés

Av. Van vollen hoven, Avlékétécodji

01 BP 3486 COTONOU

Tel : (+229) 21 31 49 54

(+229) 97 17 44 55

(+229) 64 63 58 03

E-mail : akanveronique@yahoo.fr

La Conférence Episcopale du Bénin présente ses excuses pour tous les désagréments occasionnés.



Mgr Eugène Cyrille HOUNDEKON
Président

Commission Episcopale de l'Economie et des Finances de la C.E.B.